

☎ : 06.76.76.95.77



: [clubnautique.lesavenieres@gmail.com](mailto:clubnautique.lesavenieres@gmail.com)



[clubnautiquelesavenieres.com](http://clubnautiquelesavenieres.com)



CLUB NAUTIQUE  
LES AVENIERES

## FICHE D'INSCRIPTION

FAMILLE : .....  
Responsable : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....

**ADHERENT 1** Décharge médicale ou certificat médical   
Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .../.../.....  
Téléphone : ..... E-Mail : .....@.....  
O – Juin    O – Juillet    O – Août    O – Autre (du \_\_/\_\_ au \_\_/\_\_)

**ADHERENT 2** Décharge médicale ou certificat médical   
Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .../.../.....  
Téléphone : ..... E-Mail : .....@.....  
O – Juin    O – Juillet    O – Août    O – Autre (du \_\_/\_\_ au \_\_/\_\_)

**ADHERENT 3** Décharge médicale ou certificat médical   
Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .../.../.....  
Téléphone : ..... E-Mail : .....@.....  
O – Juin    O – Juillet    O – Août    O – Autre (du \_\_/\_\_ au \_\_/\_\_)

**ADHERENT 4** Décharge médicale ou certificat médical   
Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .../.../.....  
Téléphone : ..... E-Mail : .....@.....  
O – Juin    O – Juillet    O – Août    O – Autre (du \_\_/\_\_ au \_\_/\_\_)

**Règlement** : Hello Asso le.....

## AUTORISATIONS

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du club et l'accepter.

Autorisation de soins médicaux

J'autorise le Club nautique des Avenières et les autorités médicales à prendre toutes les dispositions nécessaires pour ..... en cas d'accident survenu durant les activités encadrées par le club.

OUI - NON

J'autorise le Club nautique à utiliser l'image de ..... sur son site internet et à diffuser les photos dans la presse.

OUI - NON

**Signature (du responsable légal si mineur) précédée de la mention « lu et approuvé » :**

# DÉCHARGE

## POUR UNE ACTIVITÉ PRATIQUÉE

Suite à mon inscription à l'activité (ou aux activités) de natation sportive et en raison de l'absence de certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive, je décharge l'association Club Nautique Les Avenières, ses responsables, les animateurs et ses membres de toutes réclamations, actions juridiques, frais, dépenses et requêtes dus à des blessures ou dommages occasionnés à ma personne.

Je consens à assumer tous les risques connus et inconnus et toutes les conséquences afférentes ou liées au fait que je participe à l'activité (ou aux activités).

Je certifie que :

1. Je suis en bonne condition physique, que je ne souffre d'aucune blessure, maladie ou handicap et que je n'ai jamais eu de problème cardiaque ou respiratoire décelé à ce jour.
2. Aucun médecin, infirmier ou entraîneur ne m'a déconseillé.e la pratique de cette activité (ou ces activités).
3. Je reconnais la nature de l'activité (ou des activités) à laquelle (auxquelles) je m'inscris et suis conscient.e des risques que je peux encourir.

J'ai lu le présent document et je comprends qu'en y apposant ma signature, je renonce à des droits importants. C'est donc en toute connaissance de cause que je le signe.

Nom, prénom et adresse de l'adhérent :

---

---

Fait à Les Avenières, le : \_\_\_\_\_

Signature de l'adhérent / des représentants légaux :

## REGLEMENT INTERIEUR SAISON 2023

Pour devenir membre du club, **la cotisation**, dont le montant est fixé chaque année par le bureau, **doit être acquittée à l'inscription**.

Les groupes et horaires sont définis en début de saison par le bureau. Seuls les éducateurs peuvent les modifier en fonction des effectifs, des capacités de l'enfant ou autres.

Concernant le club, un test sera effectué pour les nouveaux inscrits lors de leur première séance. Les éducateurs peuvent refuser l'accès au club à l'enfant si le test n'est pas concluant.

**Le port du bonnet de bain est OBLIGATOIRE.** Le cas échéant, l'enfant ne sera pas autorisé à accéder au bassin pendant l'entraînement.

**Le mauvais temps n'est pas synonyme d'annulation de la séance. Seul l'orage entraîne l'annulation de l'entraînement.**

**DISCIPLINE** : L'enfant doit respecter les horaires des entraînements ainsi que les éducateurs et les autres nageurs. Il ne doit pas perturber les entraînements et doit prendre soin du matériel mis à sa disposition.

En cas de manquement à ce règlement, le bureau ou les éducateurs se réservent le droit de prendre des sanctions (exclusion temporaire ou définitive sans remboursement de la cotisation, remboursement des frais éventuels occasionnés par l'adhérent)

**Le club n'effectue AUCUN remboursement** sauf en cas de déménagement ou d'incapacité temporaire (avec un certificat médical le justifiant).

**La présence des parents n'est pas tolérée dans l'enceinte de la piscine. Ils déposent leur(s) enfant(s) cinq minutes avant le début de la séance et peuvent rentrer une fois celle-ci terminée. Durant le temps de l'entraînement, le portail de la piscine est fermé.**

**Les horaires de début et de fin de cours (ou club) doivent être respectés pour le bon déroulement des séances. Dès la fin des cours (ou club), les enfants seront à nouveau sous la seule responsabilité des parents.**

***Le bureau du club nautique de Les Avenières-Veyrins-Thuellin***